



Rempportez l'Innovation Qualité !

Novateur et éprouvé : tous les projets dédiés à la qualité du système suisse de santé qui répondent à ces deux critères ont désormais la possibilité de remporter la reconnaissance qu'ils méritent ainsi qu'une somme pouvant aller jusqu'à 15 000 francs. Alors n'hésitez plus : inscrivez votre projet à l'Innovation qualité afin de le soumettre à un jury d'experts indépendants et de le faire connaître à un large public intéressé. [Les inscriptions](#) sont ouvertes **jusqu'au 9 décembre 2019**.

Le prix qualité de l'[Académie suisse pour la qualité en médecine \(ASQM\)](#) est remis dans trois catégories, reflétant la diversité des démarches en faveur de la qualité :

- Le feed-back comme instrument qualité
- Sécurité des patients
- Organisations médicales

Avec ce prix, l'ASQM rend visible la diversité des connaissances en matière de qualité en Suisse, favorise la mise en réseau et donne des impulsions novatrices au débat entre spécialistes, dans l'intérêt des patientes et des patients.

Pour en savoir plus :

- [Mise au concours du prix Innovation Qualité](#)

www.innovationqualite.ch.

Mise à jour de la plateforme en ligne Guides de pratique Suisse

Les guides de pratique clinique (ou guidelines) doivent permettre de prendre des décisions fondées sur les preuves afin de fournir aux patients le meilleur traitement possible. Les guides de pratique sont nombreux et de nouveaux guides voient continuellement le jour. Pour offrir une bonne vue d'ensemble des nombreux guides existants et diminuer l'insécurité liée à leur validité, l'ASQM a mis au point en 2017 la plateforme en ligne Guides de pratique Suisse (<https://guidelines.fmh.ch>).

Inscription de nouveaux guides

Les guides de pratique susceptibles d'intéresser un large public de spécialistes ne figurent pas encore tous sur le site internet de la FMH. Pour permettre aux professionnels de la santé de répertorier de nouveaux guides, la FMH procède actuellement à une mise à jour de sa plateforme. Le questionnaire en ligne est accessible jusqu'au 31 octobre 2019. La plateforme actualisée sera mise en ligne à fin novembre.

Votre organisation reconnaît-elle et/ou emploie-t-elle des guides qui ne figurent pas encore sur la plateforme de la FMH et vous souhaitez les y inscrire ?

Le lien suivant vous permet d'accéder au questionnaire prévu à cet effet :

[Questionnaire en ligne](#)

Vous avez bien évidemment aussi la possibilité de prendre contact avec l'ASQM par courrier électronique ou par téléphone (asqm@fmh.ch ou 031 359 11 11).

Nous vous remercions d'avance de votre précieuse collaboration !

[1] www.fmh.ch ⇒ [Qualité](#) ⇒ [Guides de pratique](#)

Activités des organisations médicales suisses en faveur de la qualité

En signant la charte qualité de l'ASQM et de la FMH, 73 organisations médicales se sont engagées à respecter les principes de transparence, de responsabilité et de durabilité dans le domaine de la qualité. La charte rencontre un vif succès, comme le montre l'inventaire des activités qualité développées, recommandées ou planifiées par les organisations médicales suisses, réalisé depuis 2013 par l'ASQM. De plus en plus d'organisations s'investissent dans des activités dédiées à la qualité toujours plus nombreuses. Pour la première fois aujourd'hui, les résultats de l'inventaire de l'ASQM font l'objet d'une publication dans le Bulletin des médecins suisses. L'ASQM franchit ainsi un cap supplémentaire en direction de la transparence souhaitée, rendant hommage à l'engagement, auparavant peu considéré, des organisations médicales dans ce domaine.

Pour en savoir plus :

- [Activités des organisations médicales suisses](#)

La FMH se félicite de l'inscription de la qualité dans la loi

Lors du vote final, le Parlement fédéral a précisé les dispositions légales concernant la qualité des prestations médicales. La FMH et l'ASQM se félicitent que la qualité soit inscrite dans la loi sur l'assurance-maladie. Elles considèrent qu'il est capital de viser des responsabilités contractuelles claires. Un autre point central pour la FMH sera de s'investir au sein de la nouvelle commission pour la qualité afin de s'engager activement en faveur de solutions viables en matière d'assurance-qualité.

La FMH et l'ASQM sont persuadées que les solutions les meilleures et les plus efficaces sont trouvées lorsque le point de vue de toutes les parties est pris en considération et que les acteurs de la santé se consultent et se coordonnent activement. Cet échange est important pour la recherche de compromis et de solutions, acceptables et équilibrés, susceptibles d'être appliqués au quotidien. La FMH s'engagera avec plaisir dans cette commission et représentera le point de vue du corps médical.

L'ASQM et plusieurs organisations médicales ont rédigé une charte en faveur de la qualité. Avec cette charte, le corps médical confirme sa volonté de renforcer la collaboration et la coordination dans le domaine de la qualité en Suisse et pose les principes fondamentaux de la qualité en médecine. La charte repose sur trois piliers : la transparence, la responsabilité et la durabilité. Elle a déjà été signée par 73 des quelque 90 organisations médicales, qui se sont ainsi engagées à poursuivre ensemble sur la voie de la démarche qualité en médecine. La FMH et l'ASQM sont convaincues que la collaboration et la

coordination entre les différentes organisations permettent d'arriver aux solutions les plus efficaces.

L'ASQM informe régulièrement des projets et activités en cours par le biais d'une lettre d'information.
Pour tout compliment, critique ou remarque, veuillez contacter : asqm@fmh.ch.

ASQM, FMH, Elfenstrasse 18, Case postale 300, 3000 Berne 15, Téléphone +41 31 359 11 11, Fax +41 31 359 11 12, E-Mail: asqm@fmh.ch